

# PRISCILLA BALGOBIN-BHOYRUL

## LES DROITS HUMAINS, SON CHEVAL DE BATAILLE

La réputation de l'avocate Priscilla Balgobin-Bhoyrul a dépassé les prétoires depuis qu'elle œuvre aux côtés de «Speak», organisation non gouvernementale défendant les droits humains au niveau international. La prochaine étape de cette ONG : «mauricianiser» son action.

par Marie-Annick SAVRIPÈNE



Priscilla Balgobin-Bhoyrul, 36 ans, qui compte 12 ans de carrière en tant qu'avocate, est la digne fille de ses parents puisque sa mère est la juge Premila Balgobin et son père, Harris Balgobin, ancien président du Tribunal d'arbitrage permanent. Ayant baigné dans le monde légal depuis l'enfance, il est normal que cette élève du *Queen Elizabeth College* ait opté pour le droit à l'issue de ses études secondaires.

Mariée à Ashwin Bhoyrul, manager à *Air Mauritius*, elle est mère de deux enfants. Anamika, huit ans, n'a apparemment pas sa langue dans sa poche, et Rohan est, lui, âgé de six ans.

Son père n'est à l'époque pas vraiment en faveur d'une profession libérale pour sa fille. Il la voit davantage dans la peau d'une enseignante, qui aurait des horaires réguliers et un salaire fixe. Il se range toutefois à l'avis de sa fille quand il réalise qu'elle veut étudier le droit là où il l'a lui-même fait des années plus tôt, à savoir la *London School of Economics* (LSE).

C'est, donc, dans cet établissement qui reçoit bon nombre de leaders de pays étrangers en tant qu'intervenants, que Priscilla Balgobin-Bhoyrul travaille à l'obtention de son LLB. Ce qu'elle apprécie le plus, en sus de sa matière principale à l'étude, c'est le fait que dans cet établissement très prisé, on n'accepte pas les idées reçues. En fait, on les combat. «*La vibration à la LSE est de tout remettre en question. Il y règne un ton frondeur et persifleur en permanence. De plus, les étudiants interpellent tous les invités de passage. Et si les étudiants ne sont pas d'accord avec ce qu'ils expriment, ils leur balancent des boîtes de chaussures à la tête, qu'ils aient affaire à des dignitaires ou pas.*»

Si ce frottement ne fait pas

d'elle une révolutionnaire, il lui permet de ne rien prendre pour argent comptant. «*Je ne suis pas devenue extrémiste mais dans ma tête et dans ma vie de tous les jours, je pousse le raisonnement le plus loin possible car cela permet d'explorer toutes les possibilités. Ce faisant, on ne s'ennuie jamais*», explique la jeune femme.

Après avoir fait son *Bar* au *Middle Temple*, elle prête serment en Grande-Bretagne et y fait un *pupillage* à l'étude du *Queen's Counsel* Geoffrey Cox et un stage à Maurice chez sir Hamid Moollan, Q.C.

Lorsqu'elle se met à son compte à *Chancery House*, elle est chanceuse d'avoir comme *senior* et voisin de palier M<sup>e</sup> Maxime Sauzier, *Senior Counsel*. Notre interlocutrice reconnaît toutefois qu'il y a plus d'avocats que d'affaires à traiter à Maurice. «*C'est un fait. Mais si on fait son travail honnêtement, le public vient. Il ne faut pas être concerné par le nombre mais par la qualité.*»

Les trois quarts de son temps en 12 ans de carrière ont été dévolus au droit civil, industriel et commercial. Mais elle n'a pas pour autant abandonné le droit criminel. Deux cas l'ont marquée. Le premier a trait à une jeune femme qui a prémédité l'assassinat de son propriétaire. Affaire pour laquelle elle a été commise d'office. «*J'étais sidérée par la nonchalance de l'accusée, comme si je la défendais plus qu'elle ne le voulait.*»

L'autre affaire a été celle d'une sœur qui a brûlé les parties intimes de son frère car ce dernier abusait de son enfant. «*Les deux cas concernaient des femmes jeunes ayant vécu des situations dramatiques.*»

Son intérêt pour les drames humains fait qu'elle ait été sollicitée par le ministère de la Femme pour agir comme

conseil légal à mi-temps. C'est là qu'elle s'intéresse de plus près aux droits humains des femmes. Si bien que lorsqu'elle réalise que certaines législations vont à l'encontre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), elle décide de retourner sur les bancs de la LSE pour se spécialiser en droits humains des femmes. «*Mon but était d'aider les femmes sur le plan légal et amener leurs cas au niveau international*», dit-elle. A son retour à Maurice, elle note avec satisfaction que les lois qui n'étaient pas conformes au CEDAW ont été amendées.

Elle continue sa pratique jusqu'à ce que certains de ses collègues s'intéressent comme elle aux droits humains. De leurs discussions naît *Speak*, organisation non gouvernementale regroupant 14 avocats défendant les droits humains de victimes au niveau international mais qui

nous avons eu le soutien du responsable de Greenpeace. Là, le cas est devant la Cour européenne de Strasbourg, où tous les arguments ont été présentés en écrit. *Speak* est confiant qu'il y aura une décision dans les mois qui viennent.» *Speak* n'écarte pas la possibilité de saisir la Cour pénale internationale de La Haye si la situation l'exige.

L'autre affaire défendue par

«UNE DE LEURS PREMIÈRES AFFAIRES EST LE POSSIBLE RETOUR DES CHAGOSSIENS DANS LEURS ÎLES NATALES.»

fonctionne comme une firme légale. Ses collègues et elle embriquent un avocat américain et une de leurs premières affaires est le possible retour des Chagossiens dans leurs îles natales.

«*L'avoué Robin Mardemootoo a confié le dossier d'Olivier Bancoult à Speak. Les positions de Bancoult et du gouvernement mauricien ne sont pas irréconciliables. Speak a rencontré les parlementaires européens à Bruxelles et tous ont apporté leur soutien à la cause. Tout comme*

*Speak* en collaboration avec la *UNROW Human Rights Impact Litigation Clinic* et ce, pour le compte de deux plaignantes sri-lankaises, est le cas du général Silva qui aurait perpétré des crimes contre l'humanité dans son pays et qui se trouve être le représentant permanent du Sri Lanka aux Nations unies. *Speak* et *UNROW Human Rights Impact Litigation Clinic* ont logé des poursuites devant la *United States District Court for the Southern District of*

*New York* pour contester l'interprétation de l'immunité supposée du général Silva, argument avancé par une autre cour new-yorkaise.

Là encore, Priscilla Balgobin-Bhoyrul ne perd pas espoir. «*Speak a demandé une opinion légale à un Queen's Counsel de Grande-Bretagne et il est d'accord avec notre interprétation. Notre collègue américain va présenter nos arguments bientôt.*»

Elle est passionnée par cette ONG qui lui permet «*de vraiment faire une différence on a major scale.*» Elle va se concentrer prochainement sur un autre cas aux côtés de *Speak*. Il s'agit d'un «*high profile case*» concernant des employés d'une organisation non gouvernementale française basés dans un pays étranger et dans laquelle l'ancien président américain Bill Clinton avait dû intervenir.

Priscilla Balgobin-Bhoyrul, qui veut conscientiser le plus grand nombre sur les droits humains, voudrait bien «*mauricianiser*» l'action de *Speak*. «*Nous habitons ici et les Mauriciens auraient pu bénéficier de l'aide de Speak. Nous allons voir comment nous pouvons aider un peu, même si ce n'est que faire de l'éducation aux droits humains dans les écoles.*» Vaste programme...